

## ***Existe-t-il une politique culturelle franco-allemande ?***

*Petit-déjeuner débat du Cerfa du 1<sup>er</sup> mars 2006*

En 2003, le 40<sup>ème</sup> anniversaire du traité de l'Elysée fut célébré avec éclat par les autorités politiques. Il est vrai que la coopération franco-allemande est un succès, si on mesure l'intensité du processus de concertation entre les gouvernements des deux pays. Elle a aussi créé des outils permettant la rencontre des deux sociétés civiles (comme l'Office franco-allemand pour la jeunesse, par exemple). Mais ces outils permettent-ils de fonder une politique culturelle commune aux deux pays ? Comment définir une politique culturelle franco-allemande et quelle définition de la culture appelle-t-elle ? Enfin, comment dynamiser les outils de la coopération culturelle afin d'approfondir la relation franco-allemande, placée au cœur de la construction européenne ?

**Hans Stark**, secrétaire général du Cerfa, propose d'examiner où en est la coopération culturelle entre les deux pays et de s'interroger sur l'identité culturelle franco-allemande. Participent au débat à ses côtés : **Monika Griefahn**, porte-parole du groupe SPD pour la culture et les médias, **Ingo Kolboom**, professeur à l'université de Dresde et membre allemand du Haut Conseil culturel franco-allemand et **François Scheer**, ambassadeur de France et conseiller de la présidente du directoire d'Areva.

### ***Une politique culturelle franco-allemande, un concept difficile à définir***

La coopération culturelle entre deux pays, les multiples actions communes, les échanges permettent-ils de définir une politique culturelle franco-allemande ? François Scheer nuance la réelle existence d'une politique culturelle commune, alors que Monika Griefahn et Ingo Kolboom s'accordent sur le fait qu'une politique culturelle franco-allemande existe en théorie.

Pour François Scheer, en effet, si une politique d'échanges culturels entre la France et l'Allemagne est concevable, si une politique commune est possible au niveau européen, avoir une vraie culture commune, un vrai partage des valeurs paraît difficile, voire impossible à atteindre. La France et l'Allemagne ont un passé commun, des racines communes. Mais à l'époque moderne, lorsque les nations entrent en scène, les cultures nationales se démarquent les unes des autres - et ce, même si les échanges entre la France et l'Allemagne continuent. Dans cette perspective, le choc de 1870 va marquer une rupture ; c'est seulement à partir de l'après-guerre que Français et Allemands devront apprendre à reconstruire et à bâtir leur relation sur une réconciliation au sein de l'Europe. L'existence d'un patrimoine culturel commun, la réalité d'une coopération culturelle intense et, à terme, l'horizon d'une communauté de destin ne suffisent pas pour affirmer qu'il existe à présent une politique culturelle franco-allemande adéquate ; en tout cas, si l'on comprend le terme de culture dans un sens large, comme la capacité de résoudre les problèmes présents.

Cependant, selon Ingo Kolboom, des initiatives ont été prises pour donner un cadre à des échanges culturels. De ce fait, la relation franco-allemande se distingue en Europe par un nombre important de traités, déclarations ou accords signés entre les deux pays dans le but de promouvoir les échanges culturels. Dans ce sens, Ingo Kolboom cite un livre intitulé *Die deutsch-französische Zusammenarbeit im Bildungswesen*, paru en 1999, qui réunit tous les accords franco-allemands signés dans le domaine de la formation, mais qui reste malheureusement inconnu du public et surtout de la plupart des instances dirigeantes.

Les trois intervenants voient le traité de l'Elysée comme un fondement en matière de coopération culturelle franco-allemande. Depuis 1963, en effet, ce traité a accéléré le processus d'échanges et a permis de mettre en place un réseau culturel important : des instituts culturels français en Allemagne, des instituts Goethe en France, des relations interuniversitaires, des centres de recherche, des jumelages de villes et d'établissements scolaires, ou encore la création de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ). Il a

ainsi favorisé l'émergence de l'idée d'une coopération plus forte au sein de l'Union européenne.

Monika Griefahn insiste de son côté sur un deuxième bouleversement, qui s'est produit en Allemagne en 1998 : pour la première fois, un ministre de la Culture a été nommé au niveau de l'Etat fédéral, alors que jusque là, cette fonction existait seulement au niveau des Länder. Grâce à cela, des projets d'une nouvelle dimension voient donc le jour entre la France et l'Allemagne au niveau des Etats.

De même, Monika Griefahn rappelle l'approche commune que la France et l'Allemagne tentent d'avoir sur des sujets divers au niveau international. Quatre grands projets témoignent d'une action commune : lors des discussions à propos de la convention de l'Unesco en septembre 2005, la France et l'Allemagne ont défendu la diversité culturelle; lors du débat au sein du General Agreement on Trade in Services (GATS), les deux pays se sont battus pour imposer les notions d'exception culturelle et de diversité culturelle; lors des négociations sur la directive européenne concernant les services, pendant lesquelles la France et l'Allemagne ont montré leur volonté d'exclure le domaine de l'audiovisuel et ont souligné l'indépendance de la culture ; enfin, lors des discussions sur le traité constitutionnel, qui ont posé le problème de l'importance de la culture et de la diversité culturelle.

S'il y a effectivement une politique culturelle officielle, Ingo Kolboom insiste sur les résultats tangibles, qu'ils juge très décevants. En matière de politique culturelle franco-allemande, le débat a, selon lui, tendance à se nourrir de ses propres déclarations, surtout sur le problème de la langue.

### ***L'apprentissage des langues au cœur de la problématique***

Cette question a été au centre de la discussion et du débat, apparaissant comme une véritable clef de lecture de la problématique. Si l'apprentissage de la langue de l'autre est pour tous un pré-requis à toute mise en œuvre de politique culturelle commune, force est de constater que malgré toutes les déclarations pour promouvoir cet apprentissage, de moins en moins d'élèves s'intéressent à l'allemand en France et au français en Allemagne.

Ingo Kolboom rappelle que la plupart des documents, traités ou déclarations concernant la coopération franco-allemande depuis l'après guerre mettaient en avant l'apprentissage de la langue de l'autre comme défi central. La France et l'Allemagne ont mis en place des accords sur cet apprentissage, des cursus franco-allemands, une université franco-allemande etc. Mais les derniers chiffres de la Commission européenne en 2006 rappellent une toute autre réalité : selon ce sondage, 8% des Français disent savoir s'exprimer en allemand, contre 13% qui savent s'exprimer en espagnol. Outre-Rhin, les chiffres sont certes plus prometteurs, puisque 15% des Allemands disent pouvoir s'exprimer en français ; mais ce pourcentage n'est pas plus élevé que dans les années 1950 ! Ces statistiques démontrent bien que, malgré d'immenses promesses et de nombreuses initiatives depuis l'après-guerre, la situation est préoccupante. Pour illustrer son propos, le professeur Kolboom raconte une anecdote particulièrement marquante : la scène se passe au *Regionalschulamt* de l'Académie d'Erfurt lors d'une réunion pendant laquelle les parents réclament un cours de français pour les élèves dans les dernières classes du lycée, un *Leistungskurs*. La réponse de la responsable tombe : « Le nombre d'élèves a tellement baissé qu'on ne peut plus se permettre un tel exotisme ».

François Scheer présente lui aussi quelques chiffres préoccupants : lors d'un récent Eurobaromètre, à la question posée aux parents d'élèves « Quelle langue souhaiteriez vous voir apprise par votre enfant ? », 45% des parents d'élèves allemands pensent au français, contre 24% des parents français pour l'allemand. 45% des parents d'élèves français privilégient l'espagnol. Il y a, selon M. Scheer, un déséquilibre des deux côtés du Rhin dans l'intérêt porté à la culture de l'autre : l'intérêt pour la France en Allemagne est plus fort que celui des Français pour l'Allemagne. François Scheer introduit une autre notion dans le débat. Selon lui, la dimension culturelle dans l'apprentissage des langues, y compris de la langue anglaise, est en recul. Le problème ne se situe pas seulement dans l'apprentissage

des langues étrangères, mais aussi dans l'apprentissage de notre propre langue maternelle. Les langues ne sont plus apprises comme des langues de cultures mais avant tout comme des langues de communication.

A partir de cette idée, le problème des langues a été appréhendé dans un contexte plus large. Ainsi la question s'est posée de savoir s'il ne faudrait pas, en parallèle à l'apprentissage d'une langue, donner la possibilité à l'élève de s'intéresser à la dimension culturelle de l'autre ; par exemple, pour éveiller l'intérêt des élèves français pour la culture allemande, leur donner à lire des ouvrages d'auteurs allemands en français. Face à cette proposition, François Scheer s'est montré réservé et a insisté sur la nécessité de trouver un équilibre entre l'apprentissage de la langue et celui de la culture, donc d'apprendre la langue avant d'aborder la culture et la littérature.

Le problème que rencontrent de nombreux enfants dans l'apprentissage de leur langue maternelle explique en partie leurs difficultés lors de l'apprentissage de langues étrangères. Si l'on a l'impression que l'apprentissage des langues devient de plus en plus difficile, cela est aussi dû en partie au niveau qui baisse, même dans sa propre langue : les enfants lisent moins, ont beaucoup d'autres sollicitations comme Internet ou la télévision et ce manque se répercute au niveau de l'apprentissage des langues étrangères.

Ingo Kolboom rappelle qu'il ne faut pas séparer et compartimenter, lors de l'apprentissage d'une langue, les dimensions culturelle, linguistique et utilitaire, mais qu'il est au contraire nécessaire de les lier. Il ajoute enfin une autre dimension dans l'apprentissage des langues : le côté ludique de l'apprentissage d'une langue, qui se fait aussi en terme de joie, en pensant aux vacances ou à la musique que l'on va pouvoir découvrir grâce à cette langue.

### ***Une politique culturelle franco-allemande en difficulté : quelles solutions possibles ?***

Les initiatives pour intensifier les échanges culturels et pour promouvoir une politique culturelle franco-allemande sont réelles, même si elles ont parfois un effet d'annonce sans concrétisation véritable. Cependant, la langue du partenaire, fondement à tout projet d'échange, semble avoir moins d'attrait. Selon François Scheer, nous sommes aussi entrés dans une période de relative indifférence pour l'autre et sa culture, et de banalisation de la relation franco-allemande. Quelles réponses apporter à ces défis?

Il semble tout d'abord important de mettre en place et de soutenir des projets culturels concrets, même s'ils ont lieu à plus petite échelle. Présenter un film français ou polonais à Berlin, par exemple, ou organiser régulièrement des rencontres entre deux ou trois chorales issues de différents pays sont des initiatives qui touchent le citoyen dans son quotidien et auxquelles il peut s'identifier.

Le projet de coopération franco-allemand en vue de la création d'une base de données électronique pour une partie des ouvrages de nos bibliothèques est porteur d'avenir, de même que la création d'instituts culturels communs à la France et à l'Allemagne dans des pays tiers: les Instituts Goethe et les Instituts français coopèrent étroitement et tentent de mettre en place des salles de lectures communes ou même utilisent les mêmes locaux.

L'initiative de la Chambre de commerce allemande d'envoyer de jeunes travailleurs en France est également bienvenue : ces jeunes gens ont là une occasion de travailler dans un autre pays, ce qui leur permet de maîtriser une langue et de nouer des relations.

Pour l'apprentissage de la langue du partenaire, certains évoquent les nouveaux programmes numériques en différentes langues, cependant le français est absent de la grille des programmes. L'arrivée de l'ère du DVD aurait pu changer les choses, mais la plupart du temps, les DVD vendus en Allemagne sont présentés en version anglaise avec des sous-titres dans des langues de l'Europe de Nord ou des sous-titres turcs, alors qu'en France, les sous-titres sont en arabe ou dans des langues d'Europe du Sud. Dans ce nouveau domaine prometteur pour l'apprentissage des langues, les Français et les Allemands devront tenter de développer leurs échanges.

La chaîne Arte est une aventure culturelle passionnante, cependant Monika Griefahn regrette parfois l'élitisme des programmes et souhaiterait y voir parfois un jeu télévisé ! La

programmation, un peu trop intellectuelle selon elle, ne touche qu'une minorité de gens, ce qu'elle regrette: la culture franco-allemande est-elle seulement le fait d'un petit cercle ou intéresse-t-elle les populations dans leur ensemble ? Il serait intéressant qu'elle puisse élargir son champ d'influence. Et pour cela, Arte est parfois une dangereuse initiative, car le franco-allemand reste cantonné à un seul média ; les autres chaînes se désintéressent du franco-allemand, estimant que cela relève du domaine d'Arte.

Cette chaîne, projet franco-allemand au départ, a pu naître grâce à un engagement et une démarche politique communs. Malheureusement, d'après certains participants, la chaîne semble avoir perdu peu à peu cet engagement initial. Ingo Kolboom parle même d'hostilité des responsables de la chaîne vis-à-vis de cette vocation franco-allemande.

Cependant, la volonté politique est restée indispensable : sans engagement des élites politiques, rien, ou presque, n'est possible. Ingo Kolboom déplore le manque d'engagement de ces élites en relatant une anecdote concernant la diffusion de TV5 en Saxe : *Kabeldeutschland*, qui a le monopole du réseau de câbles, a décidé d'élargir la période de diffusion d'Arte, qui partage le même canal que TV5. Cet élargissement se fait donc aux dépens de TV5, qui n'est plus diffusée que la nuit ou le matin. Ingo Kolboom, membre du Haut conseil culturel franco-allemand, a écrit plus de 400 lettres pour dénoncer ce fait, notamment à des députés. Il n'a reçu que 5 réponses; la seule lettre de soutien qu'il ait reçue venait d'un député PDS. Les autres députés ou décideurs ont exprimé leurs regrets mais ont expliqué leur impuissance face aux programmes câblés qui relèvent du privé.

Cet engagement fait aussi défaut au niveau des villes et des régions. Ingo Kolboom raconte que le ministre de l'Éducation a présenté dans un lycée de Dresde un CD-rom d'un coût de 1 million de DM, destiné à présenter et à promouvoir la langue du partenaire, alors qu'au même moment, son ministère fermait la dernière *Realschule* en Saxe qui enseignait le français en première langue. De même, alors que les instituts culturels français en Allemagne sont souvent aidés par des fonds allemands, comme à Tübingen ou Aix-la-Chapelle, la réciprocité n'a jamais eu lieu et les élites de certaines villes ou régions françaises ne font aucun effort pour soutenir les instituts Goethe.

François Scheer insiste sur l'importance pour la France et l'Allemagne d'avoir une approche commune face aux problèmes qui sont aujourd'hui à la source du déficit identitaire de l'Europe. Pourquoi ne pas aborder ensemble, par exemple, le problème de l'immigration, problème aussi culturel que politique, économique ou social ? Ou pourquoi ne pas aborder ensemble le problème des rapports entre la politique, les États et la religion ? La politique culturelle franco-allemande doit élargir son champ d'action et l'on doit avoir présent à l'esprit que la culture ne se limite pas aux lettres et aux beaux-arts, mais qu'elle inclut aussi la connaissance de la laïcité ou la façon d'accueillir des réfugiés, par exemple.

Selon François Scheer, si un vrai discours franco-allemand se développait sur les problèmes d'immigration ou de rapport entre religion et État, nous parviendrions à donner à l'Europe la capacité d'affronter les nouveaux défis de la mondialisation autant que les défis liés à notre espace européen et nous pourrions doter l'Europe d'une identité dont elle a, plus que jamais, besoin. Un nouveau défi apparaît donc pour l'entente franco-allemande : lui redonner de l'imagination, de la conviction, une foi en l'avenir de l'Europe et essayer par là de jeter les fondements d'une politique culturelle commune. Pour François Scheer, il s'agit d'attaquer le problème des différences, non pas par le bas, c'est-à-dire par la recherche d'une uniformisation, mais en tirant parti de la richesse que représentent nos différences dans ce domaine.

Enfin, c'est aussi au niveau européen qu'une politique culturelle franco-allemande doit trouver son cadre: la force et l'intérêt du projet européen est de défendre sa devise « l'unité dans la diversité ». L'Union européenne est donc fondée sur la volonté de préserver les diversités et la richesse de chaque culture et de favoriser les échanges interculturels concrets. Mais, comme le rappelle Monika Griefahn, le nouveau budget européen réduit de 43% les fonds destinés traditionnellement aux échanges de jeunes et à la coopération culturelle. Ces thèmes ne doivent pas relever uniquement du domaine de la subsidiarité et il est, selon elle, primordial de se battre à tous les niveaux pour défendre la coopération culturelle.

La politique d'échanges actifs que mènent la France et l'Allemagne a porté ses fruits et pourrait même devenir, selon Mme Griefahn, un modèle pour des pays tiers. La Pologne, par exemple, pourrait vouloir s'insérer dans ce dialogue franco-allemand et recréer un « triangle de Weimar » de la culture.

### **Conclusion**

En cinquante ans de relations franco-allemandes, un constat d'échec se profile, selon François Scheer. Nous ne sommes pas parvenus à faire émerger une approche culturelle qui témoigne des richesses de nos cultures. Notre méthode souligne plutôt les obstacles que ces différences posent sur la voie d'une politique commune dans ce domaine.

Ingo Kolboom, même s'il insiste sur la réalité écrite d'une politique culturelle franco-allemande et sur quelques réalisations concrètes en commun, déplore le manque d'engagement des diverses instances pour donner des fonds et des moyens au domaine franco-allemand.

Si Mme Griefahn a une vision plus optimiste et pense qu'une politique culturelle franco-allemande existe, elle insiste elle aussi sur l'importance de la renforcer et d'élargir son champ d'action. Enfin, selon elle, le travail d'échanges culturels franco-allemands joue un rôle de pionnier : il est un modèle pour les autres échanges intra-européen, il facilite l'intégration dans d'autres cultures par la suite et il est bien sûr une condition à la construction européenne.